



# SURCHAUFFE

FINTECH OUTLOOK  
S1 2025

Juillet 2025 – Romain Liquard

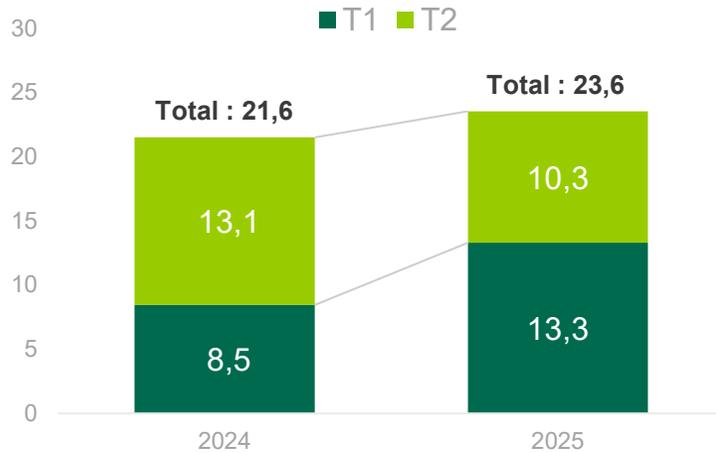
AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



# LA FINTECH MONDIALE A ÉCHOUÉ À RENOUVELER SON EXCELLENT PREMIER TRIMESTRE

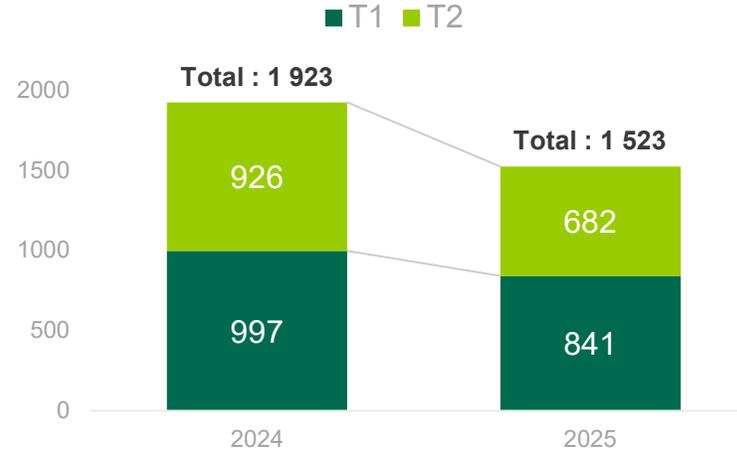
AVEC DES MONTANTS LEVÉS QUI ATTEignent LES 23,6 MILLIARDS DE DOLLARS, LA FINTECH MONDIALE TERMINE CE PREMIER SEMESTRE EN FORME. MAIS LA DYNAMIQUE DES TROIS PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE S'ESOUFFLE

Montants levés (milliards \$)  
Évolution trimestrielle comparée 2024 / 2025



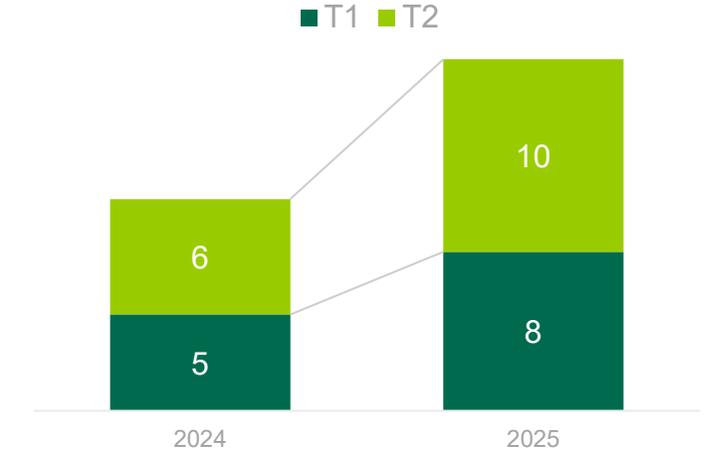
Sources : Crédit Agricole S.A. / ECO, Pitchbook, fonds levés hors amorçage / business angels

Nombre d'opérations  
Évolution trimestrielle comparée 2024 / 2025



Sources : Crédit Agricole S.A. / ECO, Pitchbook, fonds levés hors amorçage / business angels

Montant médian investi (millions \$)  
Évolution trimestrielle comparée 2024 / 2025



Sources : Crédit Agricole S.A. / ECO, Pitchbook, fonds levés hors amorçage / business angels

Globalement, la fintech mondiale aura levé plus d'argent lors de ce premier semestre comparé à la même période l'année dernière. La finance innovante a réussi à récolter **23,6 milliards de dollars, en progression de 9,3%**. Bien que ce bilan soit réjouissant, les fintech ont échoué à renouveler au deuxième trimestre l'excellente dynamique des trois premiers mois de l'année. Avec **10,3 milliards de dollars** de fonds propres levés au deuxième trimestre en **repli de 21,4%** par rapport à 2024, la dynamique du début d'année s'est clairement essoufflée. Mais à la date du 24/07, l'été de la fintech semble bien engagé avec des chiffres en hausse.

L'année 2025 avait commencé avec une **baisse sensible du nombre d'opérations** (-15,6%). Cette tendance s'est aggravée au deuxième trimestre (-26,3%). Par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2024, globalement, **le nombre d'opérations de levée de fonds s'est écrasé de 20,8%**. Même si la valeur médiane des opérations est en forte progression, l'essoufflement des montants levés combiné à une contraction du nombre d'opérations est un signal inquiétant. Mais si l'été ne s'avère pas finalement meurtrier, comme semblent le laisser penser nos derniers chiffres, la fintech sauvera peut-être sa rentrée.

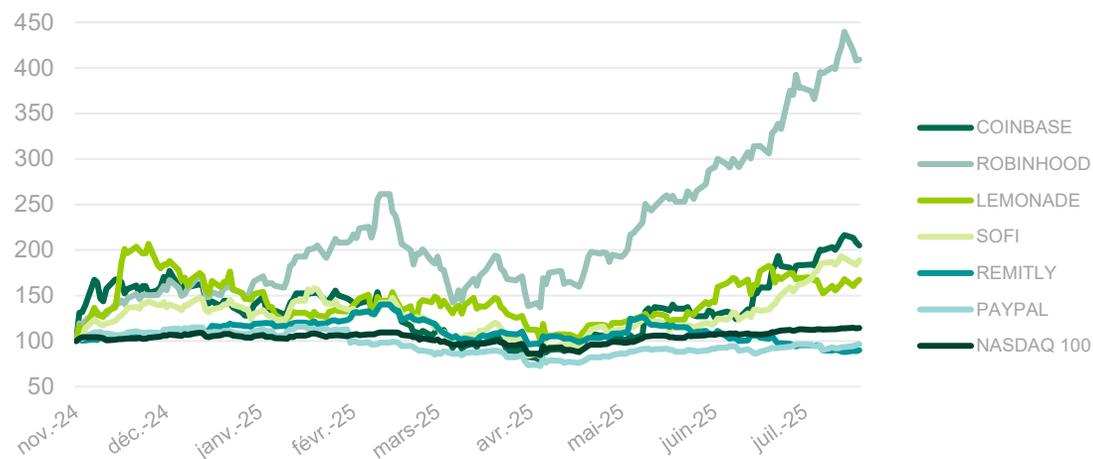
**Depuis le début de l'année, le montant médian investi ne cesse de progresser. La tendance observée sur les trois premiers mois de l'année se confirme.** La médiane du deuxième trimestre s'affiche à 10 millions de dollars, en très forte hausse par rapport à l'année dernière (+66,7%) et en progression de 25% par rapport à son niveau du trimestre précédent.

## CRYPTOACTIFS, MOMENTUM EN SURCHAUFFE ?

### L'ÉCOSYSTÈME CRYPTO CONTINUE D'ATTIRER DES MILLIARDS. MAIS DERRIÈRE L'EUPHORIE DES LEVÉES DE FONDS ET LA SURPERFORMANCE BOUSIÈRE DE CERTAINS ACTEURS, SE CACHENT DES LATENCES TECHNOLOGIQUES QUI FREINENT L'ESSOR DE PANS ENTIERS DE CET ÉCOSYSTÈME

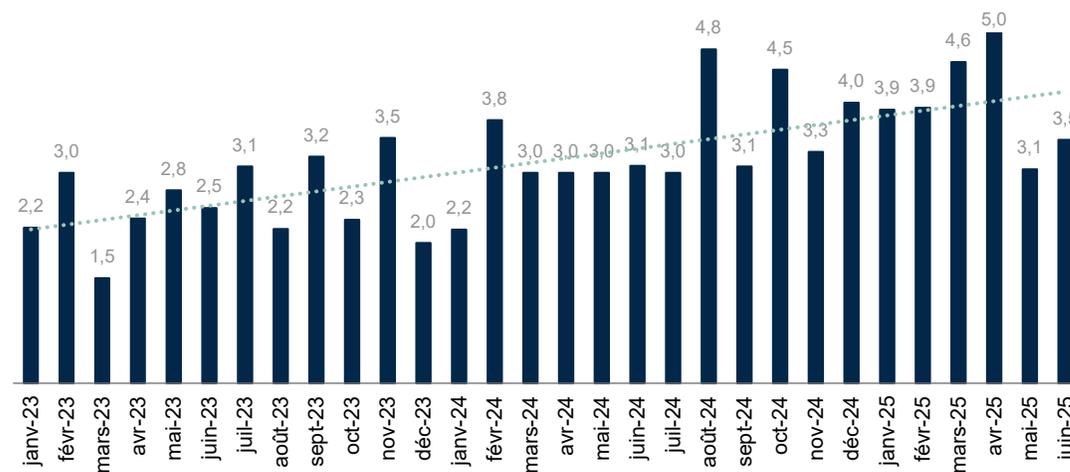
Le deuxième trimestre a continué d'alimenter en argent frais les jeunes pousses gravitant dans l'univers des cryptomonnaies et plus généralement de la blockchain. Sur ce premier semestre, elles ont réussi à capter quelques 7 milliards de dollars, représentant près de 30% du total des fonds levés mondialement. Les start-up de la cryptosphère, qu'elles soient privées ou cotées en bourse, traversent actuellement une période extrêmement favorable. Ce momentum s'exprime à plusieurs niveaux. Au niveau privé, le montant médian investi dans l'environnement crypto ne cesse de progresser depuis 2023 avec un pic récemment atteint en avril dernier. Au niveau boursier, les sociétés qui se développent sur le marché des actifs numériques surperforment les valeurs financières innovantes depuis que Trump a choisi de faire des cryptoactifs un vecteur de richesse personnelle. Mais attention à la surchauffe estivale ! Dans un marché en pleine effervescence, certains dirigeants et investisseurs, grisés par l'euphorie ambiante, pourraient ignorer les signaux annonciateurs d'une correction ou d'un retournement. En effet, le marché des actifs numériques est tout sauf homogène. D'un côté, la finance décentralisée s'essouffle, engluée dans le gouffre des désillusions de Gartner. A contrario, la tokenisation des actifs financiers progresse, certes lentement, mais résolument car portée par l'intérêt plus marqué des grands institutionnels. Quant aux stablecoins, ils entrevoient la lumière, celle d'une adoption légitime. Mais attention, car au cœur de ce paysage contrasté, la monnaie programmable reste une chimère technologique encore loin de concrétisations tangibles. Et à l'inverse, les paiements en temps réel ont franchi le cap de la promesse dans le monde de la finance traditionnelle et n'ont pas attendu pour cela les stablecoins. Ces derniers doivent donc composer avec cette réalité d'une instantanéité concurrente déjà installée.

Évolution comparative des cours boursiers d'un panel représentatif de fintech américaines cotées en bourse depuis la deuxième élection de Trump  
Période 2024/2025 - Base 100 au 05/11/2024



Sources : Crédit Agricole S.A. / ECO, LSEG Workspace

Évolution mensuelle du montant médian investi dans les start-up de la cryptosphère (M\$)



Sources : Crédit Agricole S.A./ECO, Pitchbook, tout type de fonds levés dont amorçage et business angels.

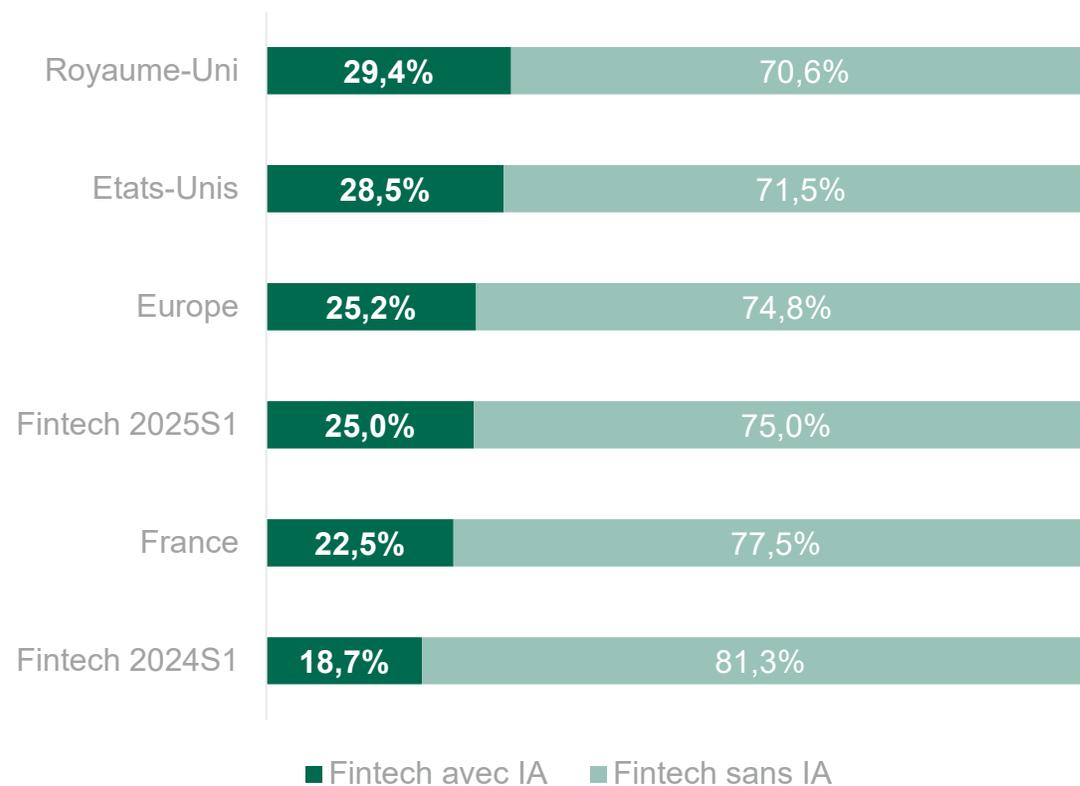
## LES FINTECH SANS IA N'ONT PLUS LA PRÉFÉRENCE DES FONDS

### LA FINTECH MONDIALE S'EST LANCÉE DANS UNE COURSE AUX ARMEMENTS TECHNOLOGIQUES, OÙ L'IA EST DEVENUE L'ARME LA PLUS CONVOITÉE. LES START-UP DE LA FINANCE QUI NE POURRONT PAS Y PARTICIPER DÉCLINERONT !

La tendance générale indique clairement une forte préférence des fonds d'investissement pour les fintech qui intègrent l'IA. Cette dynamique est visible à travers plusieurs indicateurs clés dans le paysage des fintech, en particulier américaines. Ces fintech qui font de l'IA un socle technologique clé de différenciation et de performance affichent selon Pitchbook des **valorisations médianes pré-money nettement plus élevées que leurs homologues sans IA**, en particulier aux stades les plus précoces des levées de fonds. **À ces stades d'early-stage, ce premium à la valorisation est considérable, de l'ordre de 241,9%** par rapport aux start-up qui ne s'engage pas dans l'intelligence artificielle. **Cette prime a considérablement augmenté depuis 2024.** Les fintech dopées à l'IA bénéficient par ailleurs de la part des VC de **montants d'investissement médians généralement plus élevés**. Ces jeunes pousses connaissent une **vitesse fulgurante de mise à l'échelle**, atteignant **deux fois plus rapidement** des jalons de revenus annuels récurrents par rapport à ce que réalisaient jusqu'à présent historiquement leurs pairs. Une explication vient du fait que la grande majorité de ces fintech intégrant l'IA adressent le **segment B2B**, s'attaquant aux opérations et processus encore fastidieux de leur clientèle, ce qui génère probablement un retour sur investissement plus clair et des voies de mise à l'échelle plus rapides. **Des performances qui alimentent évidemment l'intérêt des investisseurs.** Cette dynamique se confirme à la lecture des levées de fonds du premier semestre. **25% des fintech ayant levé des fonds intègrent l'IA dans leurs verticales, contre 18,7% à la même période l'an dernier.** En comparaison, les investisseurs pariant sur l'écosystème français semblent encore hésitants à intégrer pleinement l'IA dans leurs critères de sélection, ou bien peinent à en identifier la valeur dans les dossiers présentés. Si cette tendance ne s'aligne pas dans les prochains mois sur celle observée aux États-Unis ou dans d'autres pays européens, **l'écosystème français risque de perdre durablement en attractivité au profit de zones géographiques jugées plus innovantes par les VC.**

On peut comparer la situation actuelle de la fintech mondiale à une **course aux armements, où l'IA est devenue l'arme la plus convoitée**. Les fonds d'investissement agissent comme des stratégies militaires, cherchant à soutenir les entreprises qui déploient l'IA de la manière la plus efficace pour automatiser, optimiser et innover là où les gains d'efficacité sont les plus tangibles. Ils parient sur ces armes de nouvelle génération qui promettent une croissance rapide et des positions dominantes sur les marchés adressés.

Au niveau mondial, 25% des fintech ayant levé des fonds intègrent l'IA dans leurs verticales, contre 18,7% à la même période l'an dernier. La France est à la traîne.



Sources : Crédit Agricole S.A. / ECO, Pitchbook, fonds levés hors amorçage / business angels

# TOP 10 DES LEVÉES DE FONDS

## MONDE

Rang	Fintech	Verticale	Date Création	Siège social	Date dernière levée de fonds	Série	Taille Levée au 22/07/2025 (M\$)	Post-valorisation (M\$)
1	Binance	Crypto	2017	Îles Caïmans	mars	N/D	2 000	N/D
2	Plaid	Open finance	2012	États-Unis	avril	N/D	575	6 100
3	Ualá	Néobanque	2016	Argentine	mars	E	366	2 930
4	Airwallex	Paiement	2015	États-Unis	mai	F	301	6 200
5	Mercury Technologies	Open finance	2017	États-Unis	mars	C	300	3 500
6	XY Miners	Crypto	2018	Royaume-Uni	avril	B	300	N/D
7	Somnia Blockchain	Infrastructure	2024	Îles Vierges Britanniques	février	N/D	270	N/D
8	Zolve	Néobanque	2020	États-Unis	mars	B	251	800
9	Addepar	Plateforme B2B	2009	États-Unis	mai	G	230	3 250
10	Flex	Néobanque	2019	États-Unis	mars	N/D	225	225

Sources : Crédit Agricole S.A. / ECO, Pitchbook, fonds levés hors amorçage / business angels, hors opérations conjointes dette / fonds propre. Les 600 millions de dollars levés dernièrement par Tether ont été requalifiés en opération de Private Equity et enregistrés en date du 25/11/2024 par notre partenaire Pitchbook. Nous avons donc exclu cette opération de notre Top 10.

# MÉTHODOLOGIE

## LA RÉDACTION DE NOTRE FINTECH OUTLOOK A ÉTÉ ARRÊTÉE LE 24 JUILLET 2025

Pour mesurer les fonds levés à un niveau mondial et observer le monde coté des fintech, nous nous appuyons sur les données des sociétés Pitchbook, Crunchbase, LSEG et S&P Capital IQ Pro.

Nos relevés ont été faits sur la période du 21 au 24 juillet 2025.

Pour mesurer les fonds levés à un niveau mondial, nous nous appuyons sur l'approche méthodologique consistant à retenir le montant total du capital nouvellement investi dans une fintech par un investisseur ou un groupe d'investisseurs pour une série donnée à une date donnée ou à un intervalle de dates données.

Cela signifie que si une série est complétée par une nouvelle tranche, nous ne retenons dans nos chiffres que le montant additionnel levé pour la série en question. Ceci dans la mesure du possible et sur les transactions les plus significatives.

Plus précisément, sauf indication spécifique, les informations retenues dans ce document sont basées sur des relevés

périodiques des levées de fonds des sociétés non cotées réalisées et clôturées avec les professionnels du capital-investissement de type VC (Venture Capital).

Ces sociétés non cotées opèrent sur un mix de verticales choisies à dire d'expert par les Études Économiques du Groupe Crédit Agricole. Ces verticales ont été revues en juin 2024. Au-delà de la simple verticale fintech, ces verticales incluent notamment les domaines de la blockchain, des cryptomonnaies, des assurtech et des paiements.

Pour les levées qui ne sont pas de type angel / amorçage, nos relevés sont faits à une échelle mondiale et incluent toute série de type Early Stage / Later Stage.

Toutes les opérations connues à partir de la série A sont identifiées et relevées. De fait, à ce niveau, nos statistiques excluent dans la mesure du possible toutes les opérations de type Grant, Accélérateur, Incubateur, Angel ou Seed.

Toutes nos analyses comparatives sont faites sur la base d'un équivalent 2024 opéré à la date de nos relevés. Bien que nous prenions soin d'exclure de nos totaux toute

opération de dette annoncée conjointement avec les levées de fonds retenues, nous ne pouvons pas garantir que nos totaux en soient totalement dépourvus.

Pour notre classement du Top 10, nous excluons donc toutes les opérations de dette conjointement annoncées avec les levées de fonds concernées. Par ailleurs, quand une série de notre Top 10 fait l'objet d'une nouvelle tranche, nous ne retenons pour ce Top 10 que le montant de la tranche additionnelle. Ceci dans la mesure du possible.

Pour suivre les exits à un niveau mondial, nous nous appuyons également sur les informations agrégées de nos fournisseurs de Market Data.

Dans nos analyses, nous traitons à part toutes les opérations qui auraient pu être menées par des « industriels » ou des spécialistes de l'amorçage et Business Angels.

Pour tenter de mesurer le plus fidèlement possible l'état du marché des fusions-acquisitions, nous ne retenons que les transactions effectivement finalisées.

Romain LIQUARD

+33 (0)1 43 23 35 18

romain.liquard@credit-agricole-sa.fr



MERCI DE VOTRE ATTENTION

POUR CONSULTER OU VOUS ABONNER  
À NOS PUBLICATIONS SUR INTERNET :  
<http://etudes-economiques.credit-agricole.com>

Nos publications économiques non confidentielles sont également accessibles sur l'application « Études Eco » disponible sur [l'App Store](#) et sur [Google Play](#)

**Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe**

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication :** Isabelle Job-Bazille - **Rédacteur en chef :** Romain Liquard

**Documentation :** Elaine Durand - **Statistiques :** Datalab ECO - **Secrétariat de rédaction :** Fabienne Pesty

Contact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.